



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

établissements privés

Question écrite n° 107486

Texte de la question

M. Jean-Claude Mignon appelle l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités afin que les cliniques privées puissent avoir accès aux statistiques détaillées par région des dépenses d'hospitalisation. Dans le même esprit, il appelle son attention quant à une prise en compte plus large des critères de facturations imputés aux cliniques privées. En ce qui concerne l'accès aux statistiques des dépenses d'hospitalisation, il participerait naturellement à une information plus précise pour les cliniques privées et contribuerait ainsi à gérer de manière encore plus efficace les dépenses. Quant aux critères de facturations imputés à ces mêmes cliniques, ils pourraient comprendre l'ensemble des évolutions touchant aux pratiques médicales. Il lui demande, par conséquent, quelles mesures seront prises pour répondre aux attentes des cliniques privées.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Mignon](#)

Circonscription : Seine-et-Marne (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 107486

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 octobre 2006, page 10989